

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 29 juin 2006

CG 06/3^{ème}/I-06

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT
DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX**

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

—

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée le compte administratif 2005 du SATESE, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **59 750,05 €** se décomposant comme suit :

INVESTISSEMENT

Recettes	32 705,85 €
Dépenses	27 511,14 €
Excédent d'investissement	5 194,71 €

FONCTIONNEMENT

Recettes	614 765,55 €
Dépenses	560 210,21 €
Excédent de fonctionnement	54 555,34 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2005 du SATESE, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et d'affecter les résultats comme suit :

- l'excédent d'investissement de 5 194,71 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement ;
- le résultat global de fonctionnement de 54 555,34 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement .



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif de 2005 du SATESE, lequel fait apparaître un excédent global de 59 750,05 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental ;
- Affecte les résultats comme suit :
 - l'excédent d'investissement de 5 194,71 € sera repris au compte 001 de la section d'investissement,
 - le résultat global de fonctionnement de 54 555,34 € sera imputé au compte 002 de la section de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,